

Réponse de la direction et plan d'action liés à l'évaluation du sous-programme Recherche et développement coopérative axée sur l'industrie

Contexte

Le sous-programme Recherche et développement coopérative axée sur l'industrie (RDCI) représente la plus importante série d'initiatives du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) qui appuient les partenariats industrie-université. Il compte plusieurs possibilités de financement. L'évaluation récemment réalisée portait sur les trois principales subventions suivantes de RDCI, qui ont représenté des dépenses de 643 millions de dollars de 2009 à 2014.

- Les subventions de recherche et développement coopérative (RDC) financent pendant au maximum 5 ans des projets bien définis qui sont entrepris dans le cadre de partenariats établis entre des chercheurs universitaires et des partenaires du secteur privé.
- Les subventions de professeurs-chercheurs industriels (PCI) permettent d'attribuer une chaire à des professeurs qui, grâce à leur envergure exceptionnelle, amènent une collaboration axée sur l'industrie dans une université; la subvention initiale est d'une durée de 5 ans et est renouvelable par périodes de 5 ans.
- Les subventions d'engagement partenarial financent des projets de recherche bien définis d'une durée de 6 mois qui sont axés sur l'industrie et qui représentent une nouvelle relation de collaboration entre un chercheur universitaire et une entreprise du secteur privé; le financement du CRSNG est limité à 25 000 \$ par subvention¹.

Les trois subventions visent à inciter l'industrie canadienne à établir des partenariats avec des universités et à inciter les chercheurs universitaires à utiliser leur expertise pour relever des défis de recherche pertinents pour l'industrie. Elles aident donc l'industrie à répondre à ses besoins en matière de recherche et développement (R et D) et à avoir accès aux connaissances, à l'équipement et aux talents qui se trouvent dans les universités canadiennes. Parallèlement, elles profitent aux chercheurs universitaires, car elles leur donnent l'occasion de réaliser des travaux de recherche, de créer des connaissances et des technologies pour répondre à des besoins particuliers d'une entreprise et de découvrir de nouveaux besoins et possibilités en recherche. De plus, les étudiants découvrent la R et D dans un contexte industriel tout en acquérant l'expertise et les connaissances requises pour obtenir un emploi.

L'évaluation avait pour but d'évaluer la pertinence et l'efficacité du sous-programme en ce qui a trait à l'atteinte de ses objectifs, ainsi que l'efficacité de la gestion du sous-programme. Elle avait aussi pour but de s'assurer que le CRSNG respecte les exigences énoncées à

¹ Les subventions de PCI sont offertes depuis 1978; les subventions de RDC, depuis 1983; et les subventions d'engagement partenarial, depuis 2009.

l'alinéa 42.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et dans la Politique sur l'évaluation (2009) du Conseil du Trésor.

Commentaires généraux

La direction est heureuse des constatations de l'évaluation, qui confirment que le sous-programme de RDCI offre des possibilités de financement de premier plan qui sont hautement pertinentes, dont le rendement est élevé et dont l'exécution est efficace. L'évaluation a confirmé que ce sous-programme répond aux besoins des partenaires industriels et des chercheurs universitaires. Chaque possibilité de financement permet d'atteindre des objectifs communs à l'aide de moyens différents : favoriser les partenariats en sciences naturelles et en génie qui facilitent le transfert des connaissances et des compétences au secteur des utilisateurs grâce à des subventions qui financent des projets et des activités de recherche dont l'objectif est d'avoir des retombées socioéconomiques. En outre, ces partenariats augmentent la commercialisation des résultats de la recherche canadienne sous forme de nouveaux produits, services et procédés au profit de tous les Canadiens. Enfin, alors que les dépenses industrielles de R et D diminuent au Canada, ces subventions incitent les partenaires à fournir des contributions plus généreuses et à maintenir ou à augmenter le montant de leurs dépenses en R et D après les subventions.

Les réponses à chaque recommandation et le plan d'action de la direction sont présentés ci-dessous.

RECOMMANDATIONS ET RÉPONSE DE LA DIRECTION

Première recommandation. Conserver les possibilités de financement axées sur l'industrie.

Les subventions appuient le rôle du CRSNG, qui se doit de contribuer à l'écosystème canadien d'innovation en encourageant les collaborations en recherche entre l'industrie et les universités. De plus, elles sont bien alignées sur les priorités du gouvernement. Elles visent à répondre aux besoins des partenaires industriels et des chercheurs universitaires; chaque possibilité de financement vise l'atteinte d'objectifs communs par des moyens différents : favoriser l'établissement de partenariats en sciences naturelles et en génie et faciliter le transfert des connaissances et des compétences au secteur des utilisateurs. La direction du sous-programme a montré qu'elle est en mesure de gérer l'évolution du paysage de la collaboration université-industrie en apportant des changements graduels aux possibilités de financement.

Réponse de la direction : D'accord

Le sous-programme de RDCI et ses possibilités de financement ont été considérés comme hautement pertinents, répondant aux besoins des universités tout autant qu'à ceux de l'industrie. L'évaluation constitue une solide justification de la poursuite du financement et du développement progressif du sous-programme et de ses possibilités de financement. Au fur et

à mesure de la mise en œuvre du Plan stratégique de 2020 du CRSNG, le CRSNG continuera de s'assurer que le sous-programme de RDCI demeure pertinent et qu'il est aligné sur les besoins de ses intervenants.

Deuxième recommandation. Poursuivre les efforts visant à élaborer des mesures communes pour évaluer les retombées sur l'industrie et envisager d'uniformiser la terminologie des subventions. Il existe pour les trois subventions des mécanismes de mesure du rendement très élaborés qui ont contribué à la gestion permanente du sous-programme ainsi qu'à la présente évaluation. Ces mécanismes seraient meilleurs si davantage de mesures communes étaient utilisées pour évaluer les retombées sur l'industrie. De plus, il serait utile d'uniformiser la terminologie utilisée pour les trois subventions, par exemple, les notions de partenariat, de collaboration et de réseautage, ainsi que pour les diverses activités associées aux connaissances (création, diffusion, échange, transfert, mobilisation, etc.).

Réponse de la direction : D'accord

Comme les composantes du sous-programme ont été créées séparément sur de nombreuses années et qu'elles ont été regroupées dans le sous-programme de RDCI, la direction de la Direction des partenariats de recherche est entièrement d'accord avec les évaluateurs au sujet de la nécessité d'élaborer une terminologie et des mesures communes. Elle pense aussi que les mesures du rendement communes doivent être élaborées de façon cohérente. Comme ces possibilités de financement sont intégrées au Portail de recherche du CRSNG, il s'agit probablement du moment idéal pour mettre pleinement en pratique la terminologie et les mesures uniformes.

Troisième recommandation. Envisager de revoir le modèle logique des subventions d'engagement partenarial afin qu'il soit davantage aligné sur les objectifs des subventions. Le modèle logique des subventions d'engagement partenarial a été élaboré en collaboration avec les administrateurs des subventions, mais il comprend certains résultats qui ne sont pas liés aux objectifs des subventions et dont l'atteinte ne devrait pas relever de la direction de la possibilité de financement (par exemple, la formation de PHQ).

Réponse de la direction : D'accord

Le modèle logique des subventions d'engagement partenarial comprend en effet des éléments qui ne sont pas alignés sur les objectifs des subventions. Un examen du modèle logique et des objectifs des subventions d'engagement partenarial sera réalisé pour assurer l'alignement.

PLAN D'ACTION

Recommandation	D'accord Partiellement d'accord En désaccord	Mesure proposée	Responsable	Échéance
<p>Première recommandation. Conserver les possibilités de financement axées sur l'industrie. Les subventions appuient le rôle du CRSNG, qui se doit de contribuer à l'écosystème canadien d'innovation en encourageant les collaborations en recherche entre l'industrie et les universités. De plus, elles sont bien alignées sur les priorités du gouvernement. Elles visent à répondre aux besoins des partenaires industriels et des chercheurs universitaires; chaque possibilité de financement vise l'atteinte d'objectifs communs par des moyens différents : favoriser l'établissement de partenariats en sciences naturelles et en génie et faciliter le transfert des connaissances et des compétences au secteur des utilisateurs. La direction du sous-programme a montré qu'elle est en mesure de gérer l'évolution du paysage de la collaboration université-industrie en apportant des changements graduels aux possibilités de financement.</p>	D'accord	Continuer d'appuyer le sous-programme de RDCI et ses trois possibilités de financement : subventions de RDC, subventions de PCI et subventions d'engagement partenarial. Veiller à ce que ces subventions continuent d'être alignées sur les objectifs du CRSNG et les besoins des universités, de l'industrie et d'autres intervenants au fur et à mesure que l'écosystème de la recherche évoluera et que les objectifs du Plan stratégique de 2020 du CRSNG seront atteints.	Direction de la Direction des partenariats de recherche	En cours

Recommandation	D'accord Partiellement d'accord En désaccord	Mesure proposée	Responsable	Échéance
<p>Deuxième recommandation. Poursuivre les efforts visant à élaborer des mesures communes pour évaluer les retombées sur l'industrie et envisager d'uniformiser la terminologie des subventions. Il existe pour les trois subventions des mécanismes de mesure du rendement très élaborés qui ont contribué à la gestion permanente du sous-programme ainsi qu'à la présente évaluation. Ces mécanismes seraient meilleurs si davantage de mesures communes étaient utilisées pour évaluer les retombées sur l'industrie. De plus, il serait utile d'uniformiser la terminologie utilisée pour les trois subventions, par exemple, les notions de partenariat, de collaboration et de réseautage, ainsi que pour les diverses activités associées aux connaissances (création, diffusion, échange, transfert, mobilisation, etc.).</p>	D'accord	Afin d'améliorer les mécanismes de mesure du rendement, une terminologie et des mesures connexes communes seront élaborées et convenues pour évaluer plus facilement les retombées de ces subventions sur les partenaires ou les secteurs industriels. En outre, ce travail sera pertinent pour la conception du futur portail de recherche.	Division des collèges, de la commercialisation et de la planification du portefeuille, Direction des partenariats de recherche	Le 31 mars 2017

Recommandation	D'accord Partiellement d'accord En désaccord	Mesure proposée	Responsable	Échéance
<p>Troisième recommandation. Envisager de revoir le modèle logique des subventions d'engagement partenarial afin qu'il soit davantage aligné sur les objectifs des subventions. Le modèle logique des subventions d'engagement partenarial a été élaboré en collaboration avec les administrateurs des subventions, mais il comprend certains résultats qui ne sont pas liés aux objectifs des subventions et dont l'atteinte ne devrait pas relever de la direction de la possibilité de financement (par exemple, la formation de PHQ).</p>	D'accord	On donnera suite à cette recommandation au cours du présent exercice en entreprenant l'examen du modèle logique et des objectifs des subventions d'engagement partenarial afin d'assurer l'alignement.	Division du développement régional (Ottawa)	Le 31 mars 2017